

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

(T-) E C R E T -

N°D/95/ 252 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE LA
DIRECTRICE GENERALE DE LA
SOGUIPAH -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994, portant Restruc-
turation du Gouvernement ;

VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994, portant Composi-
tion Partielle du Gouvernement complété par le Décret D/079/
PRG/SGG du 26 Août 1994 ;

VU le Décret D/94/108/PRG/SGG du 3 Novembre 1994, portant attri-
butions et organisation du Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et des Forêts ;

- (T-) E C R E T E -

ARTICLE 1er/- Madame MARIAME CAMARA, Mle 157 793E, Ingénieur
Chimiste, précédemment Directrice Générale Adjointe de la
Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévée (SOGUIPAH), est
nommée Directrice Générale de la même Société.

ARTICLE 2/- Le Présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, le 1ER SEPTEMBRE 1995



GENERAL LANSANA CONTE